Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 022-212203418-20260624-DELIB_47_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TRAMAIN

Séance du 24 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre juin, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Benoit DESPRES, Maire

Présents : DESPRES Benoit, Maire, ESNAULT Patrick, HESRY Catherine, BARON Sylvain, PIAN Laure, adjoints, RABARDEL Céline, JEHAN Roland, DUCHENE Catherine, AMELOT Guy, FERET FILHOL Gwénola, PESTEL Véronique, THOMMAS Christian, GAIGNEUX Cyrille, GUITTON Caroline.

Absent : LEFEUVRE Cédric

Secrétaire de séance : FERET FILHOL Gwénola

Nombre : conseillers en exercice : 15 présents : 14 votants : 14

Date de la convocation : 16/06/2026

2026-47 :Travaux de réparation du broyeur d'accotement

Le 5 mai 2026, le tracteur et le broyeur d'accotement ont été déposés à la concession Class de Plestan pour un contrôle et entretien avant la saison.

Après investigation, il s'avère que le broyeur présente une faiblesse au niveau du boitier renvoi d'angle, pièce maitresse de l'appareil. Par ailleurs, les roulements de son rouleau arrière (dit rouleau palpeur) sont usés, néanmoins, la structure générale de l'appareil est en bon état. Class réseau agricole sas centre de Plestan nous propose un devis de réparation pour un montant de 5923.54€ HT soit 7108.25€ TTC.

Après en avoir délibéré :

Le conseil municipal :

- APROUVE le devis de la société Class pour la réparation du broyeur d'accotement pour un montant de de 5923.54€ HT soit 7108.25€ TTC

Pour : 14 contre : / abstention : /

La secrétaire
FERET FILHOL Gwénola

PEC
Le Maire
DESPRES Benoit

Mairie de Tramain (Côtes d'Armor)